


## Evolution et orientation de l'encépagement

*A chaque fois que surgit un problème important de marché en viticulture, la question de la modification de l'encépagement se pose. Le changement de cépages apparaît en effet comme un moyen fort de réorientation pour le vignoble. Si l'élargissement de la palette variétale peut répondre aux différents besoins du marché, une trop grande diversification représente au contraire un handicap au niveau de la communication, l'image d'une région étant souvent liée à un nombre limité de cépages. Pour la plupart des plantes cultivées, le renouvellement variétal est rapide, le choix se portant sur de nouvelles sélections performantes sur le plan agronomique et commercial. En viticulture, il existe une certaine méfiance envers les variétés nouvelles obtenues par croisement. La préférence est souvent donnée aux anciens cépages bénéficiant d'une longue réputation et ces variétés traditionnelles sont même parfois imposées par les règlements d'appellation d'origine. On sait pourtant aujourd'hui, grâce à l'analyse de l'ADN, que pratiquement toutes les variétés cultivées proviennent de croisements, en dehors des mutations comme le Pinot gris, ou l'Humagne gris récemment découvert en Valais (voir l'article de MAIGRE en p. 153). Ainsi par exemple, le Pinot noir et le Gouais ont donné naissance à une série de cépages très divers parmi lesquels le Gamay, le Chardonnay et l'Aligoté. Depuis quelques années, les nouvelles variétés suscitent un intérêt plus marqué. Entre 2001 et 2004, c'est le Gamaret qui a été le plus planté en Suisse, suivi de la Syrah, du Merlot, du Garanoir, de la Petite Arvine, du Chardonnay, du Cornalin et du Diolinoir. Le renouvellement du vignoble suisse se fait ainsi d'un côté avec des cépages anciens, locaux ou internationaux, et d'un autre côté avec des nouvelles variétés. Les travaux d'amélioration variétale menés à Changins sont également orientés dans ces deux directions. Pour les anciennes variétés, le programme de sélection vise à identifier les types (clones) présentant des qualités agrono-*

*miques particulières, en éliminant ceux atteints de viroses graves. La sauvegarde des variétés locales ou anciennes cultivées en Valais, comme l'Arvine, l'Amigne ou le Cornalin, mais aussi le Pinot noir et le Pinot gris, fait partie intégrante de ce programme. Pour les nouveaux cépages, les croisements ont été opérés dans une première phase avec des géniteurs appartenant à l'espèce européenne (*Vitis vinifera*), dans le but d'offrir une palette de cépages de qualité, adaptés aux différentes conditions pédoclimatiques du vignoble suisse et pourvus d'une bonne résistance au botrytis. De ce programme sont issus le Gamaret, le Garanoir, le Diolinoir, le Carminoir et récemment le Galotta, ainsi que le Charmont et le Doral dans les blancs. Le Gamaret et le Garanoir ont été croisés ensuite avec des cépages rouges nobles comme le Cabernet Sauvignon, le Cabernet franc, le Merlot, le Nebbiolo, l'Humagne rouge ou le Cornalin; quelques cépages issus de ces croisements paraissent prometteurs et vont certainement pouvoir être proposés à la pratique ces prochaines années.*

*Actuellement, le programme de sélection s'oriente vers la création de cépages résistants, en croisant des variétés européennes avec des cépages porteurs de gènes de résistance aux principales maladies fongiques (mildiou et oïdium). Les travaux réalisés à Changins en phytopathologie sur les mécanismes de résistance à ces maladies apportent un appui très important à ce projet de sélection. Comme on le remarque, plusieurs voies d'amélioration variétale sont possibles en viticulture. La recherche s'attache à les explorer au mieux pour répondre aux besoins actuels et futurs de la viticulture.*

François Murisier,  
Agroscope RAC Changins

 E-mail: francois.murisier@rac.admin.ch